ROUBAIX

Le « Journal de Roubaix » au Stalag

AU STALAG V B : *De gauche à droite* : MM. ROBERT DELECROIX, 29, *rue Desaix, à Roubaix*; M. LETURCQ, *rue du Faisan-gris,* 16, *Toufflers;* N. VANDEPUTTE, *rue des Trente 13, Roubaix;* F. STURBEAUX *rue Marceau; à Leers;* LÉON HAQUETTE, *boulevard de Strasbourg,* 63, *à Roubaix, lecteurs du* JOURNAL DE ROUBAIX.

LUNDI 5 JANVIER :

Aujourd'hui : sainte Amélie; demain : Epiphanie.
Soleil: lever 9 h. 46, coucher 18 h. 7.
Sapeurs-pompiers : N° d'appel 303.33.
Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h.
Goutte de lait : distribution de lait de 11 h. à 12 h.
Pharmaciens de garde jusqu'au lundi à 9 h. : MM. Deleporte, 116, rue du Moulin, et Alexandre, 200, rue de l'Ommelet.

LES ROIS

« Le roi boit ». La classique formule du diner où est servie la galette avec la fève a beaucoup perdu de sa faveur.

Autrefois, ce diner des Rois était l'occasion d'une grande manifestation familiale, surtout au lendemain des souhaits de l'an.

Il y manquerait aujourd'hui beaucoup de gaieté et trop de places seraient vides. La galette elle-même, si on la trouve encore, représente à elle seule, le prix d'un déjeuner d'avant-hier.

La « fève » s'acquiert plus facilement car le moindre haricot suffit à sacrer roi celui qui le trouve.

On ne songe pas sans mélancolie à cette fête qui donnait lieu à tant de saines réjouissances dans les foyers de notre région et se prolongeait encore par le fameux lundi des « parjurés ».

De famille à famille, de cabaret à cabaret, de bourloire à bourloire, se formait cette belle chaine si légère à un cœur roubaisien et dont les maillons s'appellent : camaraderie, gaieté, esprit de famille, communauté de sentiments et ralliement autour de la bonne bière et de la pipe en terre...

Ces maillons-là ne sont pas rompus, même si le poids des événements a distendu la chaine.

L'BOURLEUX.

Une visite de jeunes écoliers tourquennois aux ateliers du « Journal de Roubaix »

Mettant à profit leur congé de Noël et du Nouvel An pour s'instruire de façon agréable, des jeunes gens de la section de vacances des écoles professionnelles de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, à Tourcoing, sont venus s'initier aux différentes phases de l'impression d'un grand journal moderne.

Accompagnés de leur directeur, M. Eugène Deprost, et pilotés par le directeur de nos services techniques, les écoliers contemplèrent tour à tour le travail de ces « dactylographes sur plomb » que sont les linotypistes et assistèrent à la « mise en pages ».

Ils visitèrent ensuite la clicherie, la photogravure et terminèrent leur circuit à travers nos ateliers par la salle des rotatives, ces machines aux dimensions respectables qui impriment à la fois le journal, le plient et le délivrent par paquets.

Et ils se retirèrent, enchantés de cette intéressante leçon de choses.

CARNET

Naissance

— M. et Mme **Roger Tiberghien-Scalbert** sont heureux de vous annoncer la naissance et le baptême de leur sixième enfant **Marie-Noëlle**. - 27 décembre 1941.

84, rue de Lille, Tourcoing. 916d

Fiançailles

— M. et Mme **Pierre Caulliez-Hannart** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille **Lucy** avec **M. Jean Glorieux**. - 105, boulevard de la Marne, Wasquehal.

M. et Mme **Louis Glorieux-Wibaux** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils **Jean** avec Mlle **Lucy Caulliez**.

35, rue de la Gare, Roubaix. 13505

— Monsieur et Madame **Gaston Florin-Prouvost** ont l'honneur de vous faire part des fiançailles de leur fille **Paulette** avec Monsieur **Raymond Willot**.

19, rue du Boulevard, Croix.

Madame **Lemay-Carpentier**, Madame **Léon Willot-Lemay** ont l'honneur de vous faire part des fiançailles de leur petit-fils et fils **Raymond** avec Mademoiselle **Paulette Florin**.

46, rue Jean-Jaurès, Croix.

Cet avis tient lieu de faire-part. 84467

POUR LES PRISONNIERS. — M. Depuydt, boucher, rue Pierre-Motte, a remis à la mairie de Roubaix une somme de 1.000 francs pour les prisonniers.

CROIX

Le nouvel an à la mairie

Samedi, à 12 h., l'administration municipale, a reçu le personnel de la mairie, que lui présenta M. Carpentier, secrétaire général. Ce dernier, offrit à MM. Vandenas, maire et Priau, adjoint, les vœux du personnel pour leur santé et celle de leurs familles.

Puis, ayant assuré l'administration du dévouement complet des employés, il ajouta que certains n'avaient pu jouir de leur congé annuel, en raison des circonstances qui surchargent souvent les services.

Ayant fait des vœux en faveur du retour des prisonniers, M. Carpentier convia ses collaborateurs à persévérer dans leurs efforts pour donner satisfaction à la population.

M. le maire répondit en quelques mots pour remercier le secrétaire général de ses vœux et le personnel de son dévouement.

La Noël et le nouvel an des vieux

Le Secours national a voulu témoigner son attention aux vieillards, à l'occasion des fêtes de la Noël et du Nouvel An. Il a fait distribuer des biscuits à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans virtuellement privées de ressources.

Ce sont les dames du Secours national qui ont remis ces biscuits à domicile, apportant ainsi un peu de réconfort chez ces vieux travailleurs atteints par la dureté des temps.

A l'hospice, le jour de Noël et au nouvel an, un déjeuner au chocolat avec biscuits a été servi aux vieillards.

Voilà deux belles actions à l'actif de la section de Croix du Secours national, qui reste attentive à toutes les misères et continue sa mission.

Une séance de cinéma pour les enfants des prisonniers

Sur une démarche de la section de « La famille du prisonnier », M. Verbech, directeur de l'Alcazar, rue Jean-Jaurès, s'est offert à donner une séance de cinéma, jeudi 8 janvier, à 9 h. 30 du matin.

Cette séance sera réservée uniquement aux enfants de prisonniers de guerre ; elle durera environ deux heures.

Nous dirons ultérieurement de quelle manière les enfants devront se présenter à l'Alcazar.

Félicitons le comité de la « Famille du prisonnier » d'avoir pris cette initiative et M. Verbech de son amabilité.

EN FAVEUR DES INDIGENTS. — MM B. Vander Meersch, entrepreneur et Maxence Vander Meersch, l'écrivain bien connu, viennent de faire parvenir la somme de 5.000 fr. à M. Gas on Priau, vice-président du comité municipal, en faveur des indigents de Croix les plus méritants.

POUR LES VEUVES DE GUERRE. — Nous avons relaté le don de légumes fait par Mme Jean Bauwens au profit des bénéficiaires de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables. Nous apprenons avec plaisir que la généreuse donatrice a étendu le bénéfice de cette distribution aux veuves et orphelins de la guerre 1939-1940.

WASQUEHAL

Les funérailles des trois victimes de la catastrophe de La Gorgue

Une foule nombreuse a tenu à conduire à leur dernière demeure les trois Wasquehaliens victimes de la catastrophe de La Gorgue.

Les funérailles de M. Jean-Louis Ostyn eurent lieu à 9 h., en l'église Saint-Nicolas. Très estimé dans le quartier, ancien combattant de 1914-1918, mutilé, M. Ostyn comptait de nombreux amis. Au cimetière, M. Dujardin, instituteur, au nom de la section locale des mutilés, se fit leur interprète.

Au Capreau, à 9 h., en l'église Saint-Clément, ce furent les funérailles de M. Henri Derivière, lui aussi mutilé de la guerre mondiale. Un cortège considérable suivit son cercueil.

L'après-midi, M. Marcel Mortoire, âgé de 21 ans, membre de la Mutuelle du Breucq, quitta pour la dernière fois sa maison, 132, rue de Flers, suivi par une foule émue.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les bénéficiaires qui n'ont pas encore retiré leur certificat de paiement pour le 1er trimestre 1942 sont priés de le faire avant mardi 6 janvier, à 16 h.

UNE PREMIERE DISTRIBUTION DE CHAUSSURES « usage » et « fantaisie » aura lieu mardi 6. Les numéros seront affichés chez les boulangers et dans les autres lieux habituels. Une seconde distribution aura lieu incessamment. La carte de vêtements et articles textiles sera exigée lors de la remise des bons.

VISITE MEDICALE DES NOURRISSONS. — Jeudi à 15 h., école maternelle, rue Voltaire, pour le Capreau et la Planche-au-Ries.

POUR LES PRISONNIERS ET LES MALHEUREUX. — Au cours des dernières soirées, un groupe de jeunes gens ont ramassé en diverses collectes une somme de 1.600 fr. qui a été réparti par la mairie. Mille francs sont allés au Comité d'entr'aide des prisonniers de guerre. De plus, chacun des pensionnaires des petits ménages du Centre et du Capreau a reçu une somme de 15 fr. et le reliquat, soit 45 fr., a été versé à la caisse du bureau de bienfaisance.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS directes sera rue Jean-Macé, samedi 10 janvier de 14 à 16 h.

BLESSE PAR UNE BERLINE. — Occupé aux chantiers du pont du Plomeux pour l'entreprise Planquart de Roubaix, M. Jules Deschryver, 46 ans, demeurant cour d'Alger à Roubaix, a été blessé à l'épaule par une berline basculante.

LANNOY

LES FEUILLES DE TICKETS DE VIN seront distribuées mardi 6, de 9 h. à 12 h., à la mairie, salle de la Justice de paix.

LYS

Les funérailles de M. Henri Leclercq victime de l'accident de La Gorgue

Samedi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Luc, ont été célébrées les funérailles de M. Henri Leclercq, jeune homme de 17 ans, demeurant rue de Cohem, qui trouva la mort dimanche dernier dans la catastrophe de La Gorgue.

Appartenant au groupement des jeunes de l'U. N. C. de Lannoy-Lys-Toufflers, la victime, sympathiquement connue dans toute la région, a été suivie jusqu'à sa dernière demeure par une foule considérable, parmi laquelle de nombreux anciens combattants de « La Fraternelle » et de jeunes de l'U. N. C., ses amis, et aussi ceux de son père, M. Achille Leclercq, qui fut un des fondateurs de « La Fraternelle ».

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Séance à la mairie, salle du premier étage, mercredi 7, à 9 h. 30, pour les enfants de 0 à 1 an, de 10 à 11 ans, et pour les personnes de 20 à 21 ans.

HEM

LES DEMANDES DE BONS D'ACHAT POUR CHAUSSURES (usage et fantaisie) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Seules les demandes pour chaussures spéciales et galoches seront acceptées du 5 au 15 janvier au guichet du ravitaillement. Les personnes dont les demandes ont été acceptées recevront un avis pour retirer leur bon.

FLERS-LEZ-LILLE

Les étrennes des enfants de prisonniers et des morts pour la France

Dimanche 11 janvier, à 15 h., en la salle des fêtes du Breucq, place Constantin-Descat, aura lieu une séance récréative organisée par la « Famille du prisonnier ». Elle sera suivie d'une distribution de friandises aux enfants.

Toutes les femmes de prisonniers et toutes les veuves de guerre qui ont des enfants sont cordialement invitées à cette séance, à laquelle le concours de clowns et d'artistes réputés est assuré.

LES BONS DE REPARTION DE VIN pour le secteur du Breucq seront distribuées, pour tous les habitants, à partir de l'âge de six ans, mardi 6, à la mairie-annexe, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. 45. Se munir de la carte individuelle de ravitaillement. Les travailleurs lourds présenteront en outre leur carte spéciale.

TOUFFLERS

LES CARTES DE VIN seront distribuées mardi 6 de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. au Grand Cabaret, 2, rue de Roubaix, contre présentation de la carte d'alimentation.

LEERS

LA DISTRIBUTION DES CARTES DE LAIT aux enfants âgés de moins de 13 ans et aux malades aura lieu à la mairie, mardi 6, de 9 h. à midi, et de 14 h. à 17 h. La remise des cartes aux malades se fera sur présentation d'un certificat médical visé par M. le docteur Lecouffe, médecin-contrôleur. Se munir des cartes individuelles d'alimentation.

JUSQU'A CELLE DU FACTEUR !... — M. Marcel Tricoit, facteur, demeurant 40, rue Roger-Salengro, avait laissé sa bicyclette contre la façade du café du Japon, tenu par M. Gaston Boone, non loin de son domicile. Elle n'était plus là à sa sortie quelques minutes plus tard.

WATTRELOS

DES GARS DU NORD...

...au Stalag III A.

Le premier, au premier rang, est M. CODRON; *le troisième,* M. HENRI DHALLUIN, *tous les deux de Wattrelos. Au second rang, le premier, à droite, est* M. DEWAELE, *de Roubaix. Les autres sont des Tourquennois*

Le paiement des allocations militaires

Les allocataires sont priés de se présenter, aux jours et heures indiqués ci-dessous, au bureau de postes de Wattrelos, munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché et de 5 fr. de monnaie.

Mardi 6, de 8 à 9 h., nos 1 à 150; de 9 à 10 h., 151 à 300; de 10 à 11 h., 301 à 500; de 15 à 16 h., 501 à 700;

Mercredi 7, de 8 à 9 h., 701 à 900; de 9 à 10 h., 901 à 1100; de 10 à 11 h., 1101 à 1300; de 15 à 16 h., 1301 à 1500.

Jeudi 8, de 8 à 9 h., 1501 à 1700; de 9 à 10 h., 1701 à 1900; de 10 à 11 h., 1901 à 2100; de 5 à 16 h., 2101 à 2300.

Vendredi 9, de 8 à 9 h., 2301 à 2500; de 9 à 10 h., 2501 à 2832; de 10 à 11 h., 3001 à 3200; de 15 à 16 h., 3201 à 3400.

Samedi 9, de 8 9 h., 3401 à 3801; de 9 à 10 h., 3801 à la fin et retardataires.

DES VITAMINES POUR LES ENFANTS ET LES FUTURES MAMANS. — Le Secours national, dont le siège est 27, rue Carnot, distribuera les lundi 5, mardi 6 et mercredi 7, de 15 h. à 18 h. des bons de vitamines pour les enfants de 0 à 6 ans, et les futures mamans. — Les enfants de 6 à 14 ans les recevront dans leurs écoles respectives. Pour la distribution qui aura lieu au Secours national, se munir de la carte de ravitaillement. Quant aux futures mamans, elles auront à présenter un certificat médical.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Mardi 6, au bureau de bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, distribution des bons de pain aux indigents (non chômeurs) inscrits au bureau, de 9 h. à 11 h., N° 1 à 500 ; de 14 h. à 15 h., N° 501 et plus. Se munir de la carte rose. Aucune inscription nouvelle ne sera prise ce jour-là. Les assistés qui doivent se faire inscrire pour la commande de charbon au Consortium avant mardi peuvent retirer leurs bons au bureau de bienfaisance demain lundi 5, de 9 h. à 11 h.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations, mardi 6, à 9 h. (Dr. Montaigne); jeudi 8, à 13 h. 30 (Dr. Bauwin); samedi 10, à 15 h. (Dr. Bauwin). L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 8, de 9 h. à 12 heures.

SECOURS AUX HABITANTS PRIVES DE RESSOURCES. — On paiera au bureau de bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, jeudi 8, de 10 h. à 11 h., les secours aux habitants privés de ressources. Se munir de la carte d'identité.

ON DANSAIT, ces jours derniers, dans le café tenu 528, rue du Mont-à-Leux, par Gabrielle Crabbé, femme Masquelier, 35 ans. Un garde intervint qui rappela l'interdiction dont était frappé ce genre de distraction. Mais il fut bien mal accueilli par la femme Masquelier, qui lui adressa différentes épithètes totalement dépourvues d'aménité. Elle sera poursuivie pour outrages à un agent dans l'exercice de ses fonctions et un procès-verbal a été adressé au parquet.

Elle a aussi fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir laissé danser dans son établissement, et pour défaut de permis de musique.

LINE DARIEL, BERTAL, BIBOS et leur troupe seront au METRO-CINE JACOBS le lundi 12 janvier, à 19 heures. Locat. jeudi 8 (Fou-rire). 4378d

TOURCOING

Nos concitoyens au stalag XI A

L'avant-dernier, à droite, en haut, est M. ROGER LAMPE, *employé chez MM. Mulliez-Lestienne, rue du Collège, et demeurant rue Saint-Jean. Parmi les autres se trouvent des Roubaisiens et des Tourquennois habitant le Blanc-Seau.*

LUNDI 5 JANVIER :

Hôtel de Ville : de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.
Bibliothèque communale : fermée.
Bibliothèque populaire : de 8 h. 45 à 11 h. 30 et de 13 h. 45 à 17 h. 30.
Consulat belge : de 9 h. à 12 h.
Marché du Centre : de 9 h. à 13 h.
Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.
Maison de la Famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Chambre de Commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

TOURCOING COMPTE 70.423 HABITANTS

Le nombre des décès est double de celui des naissances

Chaque année, à pareille époque, les services publics établissent la statistique de la population. L'an dernier, nous avons pu, grâce aux registres du ravitaillement, établir approximativement le mouvement de l'année 1940. Nous avons eu recours au même procédé, pour mettre au point la statistique de l'année 1941. Au 31 décembre dernier, Tourcoing comptait 70.423 habitants, soit 1.195 de moins que l'an dernier à la même date.

Ces 70.423 habitants se répartissent en 25.394 foyers, dont le nombre de membres varie d'un à 14. Nous comptons actuellement 5.556 foyers d'une personne ; 8.854 de deux personnes ; 5.788 de trois personnes ; 2.680 de quatre personnes ; 1.204 de cinq personnes.

Il n'y a que 579 foyers de six personnes ; 350 de 7 personnes ; 175 de 8 personnes ; 86 de 9 personnes et 31 de 10 personnes.

Le nombre de foyers de plus de dix personnes est de 120.

Ce sont là des chiffres contrôlés par le service du ravitaillement, qui n'y englobe que la population strictement sédentaire. Certes, la population de Tourcoing est en temps normal plus élevée de quelques milliers d'unités, mais il faut tenir compte, en ce moment, des prisonniers non rentrés ; des réfugiés qui n'ont pas encore pu regagner leur foyer et aussi des nombreux départs d'ouvriers, qui sont allés momentanément planter leur tente sous d'autres cieux.

Il reste cependant que la situation devient de plus en plus alarmante si l'on considère uniquement la statistique de l'état civil pour l'année 1941.

Alors que durant l'année 1940 l'écart entre les décès et les naissances atteignait déjà le nombre désastreux de 373, pour l'année 1941 cet écart passe à 626, soit près du double. L'état civil a enregistré 639 naissances contre 1.265 décès. Cette différence de 50 % n'avait jamais été atteinte et si cette chute verticale continue, nous n'aurons bientôt plus qu'une population composée d'adultes et de vieillards.

Est-ce vraiment le moyen d'assurer la prospérité matérielle de la cité ?

Cette baisse de la natalité, nous voulons l'espérer, ne sera que passagère dans une ville comme la nôtre, où les belles traditions sont en honneur. Il est vrai que, durant l'année 1940, l'état civil n'enregistra que 291 mariages. Ce nombre a passé à 400 l'an dernier.

D'autre part, le nombre des divorces qui, l'année précédente, était encore de 29 est tombé à 25 en 1941.

Certes les circonstances actuelles ne sont pas étrangères à pareil état de choses, mais nous manquerions à notre devoir si nous ne mettions en garde contre le grand danger qui menace, et si nous ne rappellions que la seule, l'unique, la vraie richesse est l'enfant, qui porte dans ses fragiles bras tous les espoirs de la France de demain.

L. C.

Le concours des Loisirs littéraires

Le cercle des « Loisirs littéraires et artistiques » a ouvert récemment un concours entre tous les écoliers et jeunes gens de Tourcoing. Grâce à la générosité de Mme Marécaux-Morraye, ce concours sera doté de trois cents francs de prix en espèces. Le sujet imposé : « Le cordonnier et la chaussure », pourra être présenté dans le genre qui plaira le mieux aux concurrents, soit sous forme de conte ou de nouvelle soit sous forme de narration ou de dissertation, soit enfin sous la forme d'une poésie ou d'une chanson.

Les concurrents seront classés en deux catégories ; la première pour les jeunes gens de 15 à 18 ans, et la seconde pour ceux de 12 à 15 ans. Les filles sont admises à concourir au même titre que les garçons ; les compositions seront classées par le jury par ordre de mérite.

Les prix se décomposeront comme suit : pour la première catégorie : un prix de 100 fr., un prix de 50 fr., un prix de 30 et un prix de 20 fr. : pour la seconde catégorie : un prix de 50 fr., un prix de 20 et deux prix de 15 francs.

Les envois se feront sous double enveloppe. La première contiendra la composition, qui portera en tête une devise et un numéro au choix du concurrent. Cette devise et ce numéro seront reportés sur les deux enveloppes, dont l'une portera en outre, la mention : Concours des loisirs littéraires, 1re ou 2e catégories. Dans la seconde enveloppe les concurrents ajouteront, en plus de leur devise et de leur numéro, une fiche sur laquelle ils noteront leurs nom, prénoms et adresse ainsi que leur date de naissance.

Les réponses devront être envoyées ou remises au siège, brasserie de Mons-en-Barœul, Grand'place, du samedi 10 janvier au lundi 12 à 20 heures.

Le jury examinera les compositions avec la plus grande impartialité et fera le classement des concurrents. Ce classement sera publié dans la seconde quinzaine de janvier. La distribution des prix aura lieu au siège des Loisirs littéraires au cours de la réunion mensuelle du mois de février.

Il reste encore une semaine aux jeunes gens pour se décider à prendre part à ce concours. Qu'ils n'hésitent pas à se mettre au travail ; leur ardeur sera récompensée.

G. LOBBENS, 149, rue du Chêne-Houpline, prend les bons d'inscription de chocolat des épiciers. - Livraison à domicile. 64918d

Au comité des fêtes de la rue de la Fin-de-la-Guerre

C'est dimanche 11 janvier qu'aura lieu à 15 h., en la salle du Gymnase municipal, le concert organisé par le comité des fêtes du quartier de la Fin-de-la-Guerre, pour subvenir aux besoins des prisonniers de ce quartier.

Nous avons déjà parlé du programme de cette matinée récréative, qui comprendra un beau programme de music-hall et de comédie.

Le comité des fêtes, que préside M. Emile Leman, a mis tout en œuvre pour en assurer le succès, et les spectateurs auront la bonne fortune d'applaudir la troupe « Guy-des-Flandres » dont l'éloge n'est plus à faire. Le programme se corsera de nombreux intermèdes avec la participation d'acteurs aimés du public tourquennois et du concours du « Rémos Jazz ».

On ne saurait trop rendre hommage à tous ceux qui, comprenant la grande détresse physique et morale de leurs compatriotes, essayent de contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à adoucir leurs peines. Aussi la salle du Gymnase sera-t-elle pleine le dimanche 11.

La location est ouverte chez M. Metzler-Lheureux, place St-Jacques. Les prix des places a été fixé à 10, 8, 6 et 4 francs.

Le chapitre des vols

Aux bains municipaux. — Un jeune homme de 16 ans, qui se trouvait aux bains municipaux, samedi après-midi, abusa de la bonne foi d'un surveillant pour se faire ouvrir une cabine qui n'était pas la sienne, et en profita pour dérober deux portemonnaie, contenant ensemble une somme de vingt-cinq francs.

Pris sur le fait, il fut traduit devant le commissaire du 1er arrondissement, qui lui a dressé procès-verbal.

— A l'usine. — Un ouvrier de la Teinturerie des France, rue d'Amsterdam, Etienne Lagaise, 21 ans, domicilié à Roncq, rue de Lille, cité Delahousse, 17, a été surpris au vestiaire au moment où il dérobait la paye d'un de ses compagnons de travail.

D'autre part, dans sa propre armoire, on découvrit cinq cents grammes de laine, prêts à être emportés.

Etienne Lagaise fera connaissance avec la correctionnelle.

ASCQ

L'inscription pour le charbon

Le Consortium charbonnier informe la population de la commune que l'inscription de charbon se fera les 5 et 6 janvier, à la mairie.

WILLEMS

LES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS du mois de janvier auront lieu exceptionnellement les jeudis 8 et 22 janvier, aux local et heures habituels. Pour les mois suivants les consultations reprendront comme d'habitude, soit les premier et troisième jeudis de chaque mois.

LA HAUSSE ILLICITE. — Mme Deltour, demeurant, 102, rue Ingres, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir majoré le prix des oranges au delà des limites fixées par les arrêtés préfectoraux en vigueur.

MOUVAUX

Distribution de cartes de vins

A partir de demain lundi 5 janvier, il sera fait une distribution de cartes de vin aux consommateurs des sexes masculin et féminin au-dessus de 13 ans, aux enfants des deux sexes entre 6 et 13 ans, aux travailleurs lourds (M.T.) pour la période du 1er janvier au 31 mars 1942 :

Lundi 5, de 9 h. à 11 h. 30, de 1 à 300, et 14 h. à 17 h., 301 à 600. — Mardi 6, 601 à 900 et de 901 à 1200. — Mercredi 7, 1201 à 1500 et de 1501 à 1800. — Jeudi 8, 1801 à 2100 et de 2101 à 2400. — Vendredi 9, 2410 à 2700 et de 2701 à la fin.

Se munir obligatoirement de la carte d'alimentation et du livret de famille. Les travailleurs lourds doivent se munir de leurs cartes M.T.

« La Demoiselle de magasin »

Tel est le titre de la pièce qui sera jouée au profit des prisonniers le dimanche 18 janvier, dans la salle des fêtes du Sacré-Cœur, rue Saint-Pierre, au cours de la matinée de gala organisée par le comité d'entr'aide.

Cette fine et charmante comédie des célèbres auteurs du « Mariage de Mlle Beulemans », sera interprétée par une sélection d'artistes très renommés qui donnera aux familles l'occasion d'assister à un spectacle de choix et de bon goût.

La partie musicale sera assurée par le groupe « Les Jeunes de chez nous ».

Tous les Mouvallois feront donc bon accueil aux personnes qui leur présenteront des cartes. Des cartes sont aussi en vente chez Mme Herssens, 77, ru Vauban, où l'on peut également louer des places.

TOURNEE DU CONTROLEUR à la mairie, mardi 6, de 14 à 16 h.

LE PAIEMENT DES SECOURS (cartes jaunes) pour la période du 16 au 31 décembre aura lieu à la mairie (rez-de-chaussée), mardi 6 janvier, de 14 h. à 16 h., pour tous les numéros. Aucun paiement ne sera effectué après la date fixée. Sauf pour raison majeure (maladie ou impotence), les intéressés devront recevoir eux-mêmes leurs secours, sans l'intervention d'autres personnes. Tout changement survenu dans la situation de famille des bénéficiaires, notamment la reprise d'un emploi ou l'attribution de la retraite des vieux travailleurs, doit être immédiatement signalé à la mairie (bureau des secours).

MARCQ-EN-BARŒUL

LA DISTRIBUTION DE COUPONS SUPPLEMENTAIRES DE CHARBON pour les enfants de moins d'un an et pour les familles de plus de dix personnes aura lieu à la mairie, bureau du ravitaillement de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30, lundi 5 janvier, pour le secteur 1 ; mardi 6, secteur 2 ; mercredi 7, secteur 3 ; jeudi 8, secteur 4. Se munir de la carte de ravitaillement et de la carte de charbon.

VOL D'UN VELO. — M. Maurice Deseure, demeurant à Flers-Lille, rue du Colonel-Pollet, avait déposé son vélo contre la façade d'une boucherie, rue J.-Delcenserie, dans le courant de l'après-midi. Après une courte absence, il constata la disparition de sa machine.

HALLUIN

Le mouvement démographique

Durant l'année écoulée, les bureaux de l'état civil d'Halluin ont enregistré 77 naissances, 74 mariages, 114 décès, 2 divorces et 43 transcriptions de décès d'habitants d'Halluin décédés hors de la ville.

Tout en constatant le chiffre amoindri des naissances, dû à la situation, on relève avec tristesse que celui des décès atteint un niveau excessivement élevé. Car, en effet, en ajoutant le nombre des transcriptions de décès à celui des décès enregistrés à Halluin, on arrive au total de 157.

Le parc au pillage

En vertu d'un réquisitoire du procureur de l'Etat, à Lille, relative à une plainte déposée auprès du Parquet de Castres (Tarn), par M. Fernand Delrue, négociant en laines, demeurant rue de l'Abbé-de-l'Epée, à Tourcoing, et réfugié à Mazamet, la police d'Halluin a ouvert une enquête sur un vol commis à Halluin, au préjudice du plaignant.

M. Delrue possède à Halluin, une maison de campagne, « Les Brouteux » sise chaussée du Billemont, au Mont d'Halluin.

Or, ces temps derniers, la belle-sœur du propriétaire, Mlle Valentine Roethgès, avait appris par un voisin que des vols d'arbres avaient été commis dans la propriété par un habitant du quartier Jules François, ébéniste, chemin du Billemont, 6. Cinquante-deux arbres de toutes essences, ainsi que des arbustes avaient été abattus ou détériorés.

Accompagné de M. Ducrocq, inspecteur de police spéciale, M. Bouvier se rendit sur les lieux et après avoir constaté les dommages, il alla chez François qu'il surprit occupé à scier un arbre dans la cuisine de sa demeure. François avoua que cet arbre provenait de la propriété de M. Delrue et était, ainsi qu'un autre qui se trouvait là, destiné à être employé à son chauffage.

Ces arbres, ajouta-t-il, lui avaient été donnés par deux ouvriers de la Société d'électricité, qui avaient dû les abattre afin de dégager la ligne électrique.

Ces ouvriers, entendus par M. Ducrocq, ont bien reconnu avoir élagué des arbres et en avoir abattu deux, par nécessité. François, qui s'était présenté au cours de leur travail, leur avait dit qu'il emporterait les arbres, afin de les mettre à l'abri, se prétendant le concierge de la propriété.

Finalement, François devant l'évidence des faits, avoua. Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

RONCQ

Le succès de la bibliothèque Saint-Piat

Plus que jamais, la bibliothèque St-Piat, rue du Docteur-Gallant, installée dans la salle du Cercle, reçoit de nombreuses visites le dimanche matin.

Comment passer son temps utilement si ce n'est en s'instruisant. Or, la bibliothèque familiale Saint-Piat met à la disposition du public, de nombreux ouvrages de sciences, de voyages, d'histoire et d'art. Pour ceux qui préfèrent les romans, les volumes sont nombreux. Les meilleurs auteurs y sont réunis et offrent à tous, l'occasion de passer agréablement les heures de veillées. Qu'on songe que la bibliothèque renferme plus de 4.500 volumes et l'on peut ainsi juger du choix offert à tous. Tout cela pour une redevance modique : cinq sous par volume et par semaine.

Il y a deux ans, la bibliothèque comptait une bonne vingtaine de fidèles lecteurs par semaine ; actuellement, le dimanche matin, plus de deux cent vingt personnes se présentent pour le choix de livres à emporter. C'est dire tout le succès de cette œuvre qui est ouverte chaque dimanche de 9 h. à 10 h. 30.

LES BENEFICIAIRES DE L'ALLOCATION MILITAIRE sont priés de se présenter au bureau de postes pour le paiement de la deuxième quinzaine de décembre 1941, demain lundi 5, de 8 h. à 12 h. pour les numéros 1 à 350, et de 14 h. à 18 h. pour les numéros 351 et au-dessus. Prière de ne pas détacher du titre le dernier coupon et se munir de monnaie. Les bénéficiaires de l'allocation militaire pourront se présenter à la mairie (bureau militaire) pour retirer le certificat de paiement du premier trimestre 1942.

LINSELLES

Les commandes de charbon

Le Consortium charbonnier nous prie d'informer la population que l'inscription des commandes de charbon se fera les lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 janvier, à la mairie.

AUX TITULAIRES DES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les titulaires d'allocations militaires peuvent dès à présent retirer leur certificat pour le premier semestre de 1942 à la Mairie, guichet N° 5.

SECOURS NATIONAL. — La distribution des tickets de vitamines pour enfants jusqu'à 6 ans et pour les futures mamans aura lieu aux permanences du Secours national, les jeudis du mois de janvier, de 15 à 18 h. Les ayants-droit sont priés de se munir de leur livret de famille et des cartes individuelles d'alimentation.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS. — L'Amicale linselloise prie ses sociétaires d'assister aux funérailles de M. Firmin Leclercq, le lundi 5 janvier, à 9 heures.

CHRONIQUE DES TIMBRES

Ce que nous promet 1942

L'année 1942 nous promet une belle floraison de timbres divers pour les colonies françaises. On nous annonce en effet, différentes émissions. Tout d'abord, il y aura la réimpression de la fameuse série du « Secours national », émise à Dakar. Cette réimpression des surcharges devant être exécutée à Paris, on se demande si l'on arrivera vraiment à imiter la surcharge primitive de manière parfaite, sinon ce tirage ne répondrait pas au but recherché et la première série resterait aussi rare que précédemment. Attendons donc !

On aurait aussi l'intention de commémorer le remplacement d'Obock par Djibouti, comme chef-lieu de la Côte des Somalis, par plusieurs timbres. A cet effet, un concours a été ouvert entre les graveurs français qui devront faire ressortir dans le sujet traité les transformations réalisées dans cette colonie de 1891 à 1941.

D'autres séries commémoratives doivent aussi être émises pour Mayotte et Nossi-Bé, une série de bienfaisance pour la Guadeloupe, une série en l'honneur de S. M. Norodom-Sihanouk, roi du Cambodge, enfin, des grosses valeurs pour la poste aérienne de diverses colonies.

Comme on le voit, les amateurs de timbres de nos colonies peuvent, d'ores et déjà, préparer leurs nouvelles feuilles et... leur bourse.

* * *

La série des « Armoiries » des villes de France dont nous avons publié les photogravures, a été émise comme on le sait, le 15 décembre. Elle est composée de douze vignettes finement gravées dont la valeur postale et les surtaxes s'élèvent à un total de 69 fr. Comme on envisage un tirage de 1.200.000 séries, ce sera un joli appoint pour le Secours national, entr'aide d'hiver du Maréchal, si tout est vendu.

ACHAT de timbres-poste et de collections Théodore CHAMPION 13, Rue Drouot - PARIS (9e). 3117

C Couplet 162, r. de Lannoy, Rx Neuv., Vente, Achat.

BELGIQUE

Le tirage de l'emprunt Dommages de guerre 1923

Voici les résultats du 223e tirage de l'emprunt en question:

1 lot de 500.000 fr. à la série [illegible] n° 5. — Un lot de 100.000 fr. à la série 248391 n° 2. — 3 lots de 50.000 fr. aux séries: 053580 n° 1, 133218 n° 2, et 227924 n° 2.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 4 janvier 1942. — N° 25.

VILLE ENDORMIE — cœurs en éveil

JEAN MAUCLÈRE

— Si je t'en parle, ce n'est pas seulement parce que je l'ai promis, c'est aussi pour que toi, tu réfléchisses.

— C'est tout réfléchi, maman, assura Rose avec feu.

— Que non, ma fille ! Une chose aussi grave que le mariage, une affaire aussi belle que celle-ci, on y pense sérieusement avant de la repousser. Tu n'auras jamais une autre occasion semblable : c'est toute ta vie que tu gâches... Enfin, nous te laisserons tranquille ce soir ; mais demain, on causera raison. Compris ?

Quand Barbe Grandais se lançait ainsi dans ces grandes phrases, sa fille n'avait plus à discuter. Rose baissa la tête, et gagna, pensive, le jardin. Sa mère la suivit un instant des yeux, puis rentra dans la maison.

Le soir, pour annoncer la nouvelle à Jérôme, la paysanne attendit qu'ils fussent seuls tous deux au coin de la cheminée où sifflotait un petit feu de mars. Le gros homme exprima énergiquement une satisfaction double en son essence, puisque cet heureux événement vérifiait — il n'en était pas peu fier — l'exactitude de ses pronostics.

Atterré quand Barbe lui eût annoncé la résistance de la jeune fille, il tomba d'accord avec sa femme sur la déraison de cette attitude. Après quoi, ces deux bonnes gens fatigués par leur journée de labeur et remuant en eux plus de pensées qu'ils n'avaient pouvoir d'en exprimer, s'en furent se coucher.

Ainsi demain viendrait plus vite demain où l'on aurait avec l'enfant la conversation grave dont ni l'un ni l'autre ne se réjouissait, mais qu'il importait de mener à bien.

Barbe, longtemps, tourna sa tête sur l'oreiller. Par la pensée, elle revoyait Rose en larmes, le jour du départ de Louis. L'enfant avait-elle déjà donné son cœur pour toujours ? Non, sans doute, puisque jamais elle n'avait reparlé de l'absent. Et n'était-ce pas son devoir, à elle, d'aider sa fille à se détacher de celui qui était parti sans idée de retour, et son droit de la guider vers un autre, qui, étant plus riche, devait la rendre plus heureuse?

XVI

Rose, de son côté, vécut une nuit d'angoisse. Se sentir en opposition avec sa mère, dont toujours elle avait respecté les avis, créait à la jeune fille un insupportable souci, presque un remords ; d'autre part, demeurer fidèle au souvenir de l'absent, n'était-ce pas proprement une niaiserie ? mieux encore, une duperie, contre laquelle s'élevait la fierté de Rose, en lutte avec son amour.

Cependant, abandonner ce cher souvenir pour un Paul Trillou, accorder tous les droits sur elle à un garçon dont le caractère lui était antipathique au suprême degré... Non ! Quelle que fût sa compassion pour cet être disgracié, la jeune fille ne se sentait pas capable de passer toute son existence auprès de lui ! C'était de l'effroi, rien d'autre, que lui inspirait ce caractère égoïste et brutal.

Au long des heures, dans la petite chambre ornée de chromos naïfs, et, sur le lit dont l'oreiller se trempait de larmes, se joua le drame banal et déchirant — terrible si l'on y songe — de la créature humaine en face d'un destin contre lequel se révoltent toutes les fibres de son être. Quand la lumière du matin commença à dorer les pierrailles familières des remparts, Rose s'habilla comme dans un cauchemar... plût au ciel qu'elle fût le jouet d'un mauvais rêve !

Jetant en hâte un châle sur sa tête, elle courut à l'église que le sacristain venait d'ouvrir en sonnant l'angelus.

Un pauvre sanctuaire, cette église de Brouage ! Toute simple, derrière sa façade nue sommée d'un clocheton coupé court, elle n'évoque en rien les fastes brillants qui furent son partage, aux jours prospères de la ville close.

Un plafond en berceau étend sa charpente de bois au-dessus des trois nefs, séparées par des piliers massifs blanchis à la chaux, et dont celle du milieu seule est pavée de dalles, de longtemps verdies. Les bas-côtés en terre battue, éclairés par des fenêtres à demi-aveuglées, respirent la misère; quelques statues de style Saint-Sulpice ne relèvent pas l'ensemble, malgré leurs coloris agressifs.

Trois objets matériels : les fonts où fut baptisé Samuel Champlain, le vieux découvreur ; la pierre tombale d' « honorable homme Elie-Lévy Raud (marquis de Carnavalet) » à qui Mme de Sévigné loua sa Carnavalette parisienne; l'écriteau implorant une offrande pour le sanctuaire élevé à la mémoire des trente-six prêtres déportés, morts de détresse à Brouage, en 1796, sont seuls à rappeler un passé plus disparu que l'on ne saurait dire, et dont les habitants actuels ne semblent, pour la plus part, conserver qu'une notion assez confuse.

On se doute que Rose Grandais, toute à ses tourments personnels, se souciait, ce matin-là, moins encore qu'à l'accoutumée, des souvenirs vénérables qui, aux yeux du rêveur, peuplent la solitude de l'église, à Brouage. Devant l'humble autel, la jeune fille pria longtemps, pensant à Louis, s'en défendant, implorant, surtout, les lumières de la divine Sagesse.

Que pouvait-elle décider ? Où était son devoir ?

Lorsqu'elle rentra à la maison, confuse de s'être si longtemps attardée, sa mère avait préparé le café au lait matinal. Elle s'empressait à tout remettre en place dans l'humble maison, et ne fit aucune observation.

Les heures de la matinée s'écoulèrent lentes et mornes, sans que la pauvrette vît naître l'explication qu'elle redoutait et désirait tout ensemble. Inquiète, les nerfs bandés à se rompre, qu'elle était malheureuse !

Le repas de midi fut pareillement silencieux, d'un silence lourd, oppressant. Puis, une giboulée formidable empêchant le boucholeur de regagner ses bouchots, le débat s'ouvrit soudain.

Depuis un moment, Jérôme faisait mine de s'absorber dans les soins à donner à sa pipe, dès longtemps bourrée. Tout à coup, soufflant comme un morse, il demanda d'un ton faussement détaché, qui voilait mal la fierté éprouvée par le bonhomme, à la pensée que les Trillou recherchaient son alliance :

— Et alors, fillette ? Ce beau projet... Quelle chance que tu as ! C'est oui, n'est-ce pas ?

— Père...

Des larmes perlaient aux yeux de Rose. Son père fronça les sourcils, tout prêt à se fâcher :

— Allons, gronda-t-il, ne fais pas la bête ! Avec moi, ça ne prend pas, tu dois le savoir. Oui ou non, veux-tu épouser Paul ?

Cette fois, la petite, à bout de nerfs, fondit en larmes :

— J'aimerais mieux pas, souffla-t-elle.

Caprice d'enfant ou chagrin de femme, ces sanglots qui secouaient les jeunes épaules ? Compatissante, Barbe glissa :

— Tu sais, ma jolie... ce que nous en disons, c'est pour ton bien...

— Oh non ! Ce n'est pas mon bien : je ne pourrai jamais être heureuse avec Paul.

Le poing massif du boucholeur s'abattit avec force sur la table :

— Avant d'être heureuse, la question est de faire ton devoir ; l'un ne va pas sans l'autre, d'ailleurs, je suppose que tu ne l'ignores pas !

La mère opinait du bonnet. Rose protesta :

— Cela ne peut pas être mon devoir d'épouser ce garçon, quand je ne peux pas le sentir !

Jérôme répondit, par une question :

— Qu'est-ce que tu lui reproches, pour voir ? Il est trop généreux; bien sûr, de t'offrir la moitié de sa fortune ! Tout de même, il y en a qui apprécieraient !

— Il est dur ! soupira la jeune fille ; il est si dur !

— C'est de l'énergie, rétorqua le père. Crois-tu qu'il ne lui en faut point, affligé comme il est, le pauvre ! pour aller et venir tout ainsi qu'un autre ?

— Tu lui ferais du bien. C'est un beau rôle, vois-tu, pour une femme, de faire oublier son malheur à un estropié !

Ainsi, chacun avec son caractère, et suivant ses moyens, les parents battaient en brèche la résolution de leur fille, qu'ils étaient d'accord pour juger stupide et ridicule. Un garçon si riche ! Un troupeau si important ! Des bâtiments si cossus ! Aucun souci d'argent, ni dans le présent, ni dans l'avenir... Rose devrait accepter avec empressement la demande dont elle était l'objet !

Les boucholeurs étaient de bonne foi. La vie s'était montrée sévère pour eux. Un hiver, Jérôme s'étant cassé la jambe, toute la maisonnée avait pâti. L'année suivante, le frère aîné de Rose était mort après une longue maladie ; cette fois, la gêne avait été grande à la maison. Quoi d'étonnant, après cela, que le souci d'argent prît une place importante dans leurs préoccupations, quand il s'agissait de marier leur fille ?

D'autre part, Paul, dans ses rares entretiens avec Jérôme, s'était toujours montré courtois, et personne, au village, ne soupçonnait l'intempérance de l'estropié, qui n'avait pas l'habitude de boire en public.

Dans ces minutes où se préparait sa destinée, Rose voyait se resserrer autour d'elle les difficultés et les objections qu'elle désespérait de vaincre : elle se sentait craintive et tremblante comme l'alouette tenue dans la main de l'oiseleur, et sur laquelle se referme jusqu'à l'étouffer sa vivante prison. Des pensées tourbillonnantes, douloureuses, se heurtaient en tempête sous les boucles blondes.

Ses parents tenaient à ce Paul, auquel ils ne voyaient rien à reprocher... peut-être était-elle trop sévère pour lui... S'il lui semblait si dur, n'était-ce pas parce qu'elle le comparait toujours à Louis !... Mais Luc Mériaut avait annoncé à tous que son fils ne reviendrait plus... Hélas ! Louis ne se souciait pas d'elle, il n'avait nul besoin de son appui, tandis que cet estropié... et ne dit-on pas que l'on finit toujours par s'attacher à celui pour lequel on a dépensé, sans compter, les trésors de son dévouement ?

(A suivre).